

## VIEILLEDENT Fernand

### Etat civil :

Né le 26 juillet 1942 à Arvieu (Aveyron).

### Famille :

Marié à Arlette Montredon, deux enfants (à la date de 1975)<sup>1</sup>, Stéphane, Emmanuelle<sup>2</sup>.

### Position :

Inspecteur Général. France Télécom. Branche Grand public, France Télécom Mobiles radiomessagerie, président-directeur général.

### Formation :

Baccalauréat Mathématiques élémentaires (1962).<sup>3</sup> Lycée de Rodez, lycée de Montpellier.<sup>4</sup> E.N.S.P.T.T. 1972-1975, concours entrée 8h/18.<sup>5</sup> 10-11 mai 1971 : Admis aux facilités de préparation au concours d'entrée à l'E.N.S.P.T.T. (en même temps que entre autres B. Le Lann et Bodet).<sup>6</sup> Diplôme de l'E.N.S.P.T.T. le 23 juillet 1975.<sup>7</sup> Stage E.N.S.P.T.T. Direction Région de Clermont- Ferrand " La déconcentration et les pouvoirs réels des différents niveaux hiérarchiques", 16 au 27 octobre 1972 et du 20 novembre au 1er décembre 1972.<sup>8</sup> Mémoire E.N.S.P.T.T. " La grève d'octobre-novembre 1974."<sup>9</sup> Stage entreprise Caisse Nationale de Crédit Agricole (Boulevard Pasteur Paris 14è) " Les problèmes de personnel à la caisse nationale de crédit agricole, la politique sociale des caisses régionales de crédit agricole, la commutation dans l'entreprise ".<sup>10</sup> Cours de formation spécialité Exploitation 8 décembre 1962.<sup>11</sup> A la suite du cours, à Paris, Téléphone, 3 ans et demi, Paris, Inter Archives<sup>12</sup>

### Service militaire :

1er juillet 1963 au 31 octobre 1964. 1ère classe de réserve.<sup>13</sup>

### Carrière :

-1962 :

8 décembre 1962 : Entré dans l'administration des P.T.T. en 1962 (8 décembre 1962<sup>14</sup>) il travaille comme contrôleur au service d'exploitation des Télécommunications, puis comme

<sup>1</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>2</sup> La documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>3</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>4</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>5</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>6</sup> Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, n°6/71, juillet 1971, rubrique III " Recrutement et formation ", archives C.G.T.-P.T.T..

<sup>7</sup> Décret du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications n°2103 du 23 juillet 1975. A.N. C.A.C. 950497, archives E.N.S.P.T.T., carton 12, promotion 1972-1975, dossier nomination.

<sup>8</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche récapitulative de la scolarité à l'E.N.S.P.T.T. et l'E.N.A., promotion 1972-1975.

<sup>9</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche récapitulative de la scolarité à l'E.N.S.P.T.T. et l'E.N.A., promotion 1972-1975.

<sup>10</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche récapitulative de la scolarité à l'E.N.S.P.T.T. et l'E.N.A., promotion 1972-1975.

<sup>11</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>12</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>13</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche individuelle, E.N.A. promotion 1972-1975.

inspecteur dans les bureaux de poste et dans les services d'information du ministère des P.T.T., avec un passage à la revue Messages<sup>15</sup>.

-1968 :

Février 1968 : Inspecteur élève (INE) février 1968, Paris, Exploitation (Paris Postale)<sup>16</sup> A l'Administration Centrale durant 2 ans et demi, Rédaction du Bulletin d'information.<sup>17</sup>

-1970 :

14 juin 1970 : Inspecteur (IN) au Ministère des P.T.T. 14 juin 1970.<sup>18</sup> Administration Centrale Paris, service des Relations Extérieures.<sup>19</sup>

-1972 :

Septembre 1972 : Administrateur élève, ENSPTT.<sup>20</sup>

1er septembre 1972 : Chargé des fonctions d'Inspecteur adjoint (INPAD) à la DSE 1er septembre 1972.<sup>21</sup>

-1975 :

A sa sortie de l'E.N.S.P.T.T. nommé administrateur au ministère des P.T.T. (direction du personnel et des affaires sociales) où il s'occupe en qualité de chef de bureau de problèmes budgétaires et financiers (Direction du Personnel et des Affaires Sociales (dirigée par E. Simon), Sous-direction A, Bureau A4 : Rémunération du personnel; Budget<sup>22</sup>), de questions de rémunération et aussi de relations internationales (devient en 1975 responsable du bureau des rémunérations et du budget, à la direction du personnel et des affaires sociales<sup>23</sup>). Au cours de la même période il fait partie, auprès de la Cour des comptes de la commission chargée de vérifier la gestion d'E.D.F.-G.D.F.<sup>24</sup>

-1979 :

De 1979 à 1982 il dirige à la Direction générale des Postes la sous-direction chargée de l'information, de la publicité et de l'animation commerciale (sous-direction "C").<sup>25</sup>

-1981 :

A la date de juin 1981 : Administrateur de 1ère classe à la Direction générale des Postes, Chargé de la Sous-direction C Information, Réseau et publicité ("Relations

---

<sup>14</sup> Jacques Lemerrier (dir.), Annuaire général des cadres Supérieurs du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, Paris, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force Ouvrière, 1988.

<sup>15</sup> Messages, n°402, février 1991, p. 10.

<sup>16</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>17</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

<sup>18</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche a individuelle, E.N.A. promotion 1972-1975.

<sup>19</sup> Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, n°6/71, juillet 1971, rubrique III "Recrutement et formation", archives C.G.T.-P.T.T.

<sup>20</sup> Fédération syndicaliste des travailleurs des PTT Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, FO-PTT, 1973, p. 31. BHPT : PC 00463.

<sup>21</sup> A.N., 950497, carton 12, fiche individuelle, E.N.A. promotion 1972-1975.

<sup>22</sup> Bottin Administratif, 1976, Paris, Didot-Bottin, juin 1976, p. 623.

<sup>23</sup> Messages, n°402, février 1991, p. 10.

<sup>24</sup> Messages des P.T.T., n°353, février 1986, p. 39.

<sup>25</sup> Bottin Administratif, 1979 à 1982.

extérieures (presse, Manifestations, Office des transports des P.T.T., Relations avec les groupements d'utilisateurs sauf VPC et Presse, Lettre des cadres, Poste entreprises) ".<sup>26</sup> " La sous-direction comprend notamment :-le Bureau Communication interne, -le Bureau Publicité. Le premier bureau réalise la rédaction et le suivi de la fabrication des publications de la DGPO. Le second assure une production continue : campagnes publicitaires liées au plan d'action commerciale, affichage mensuel (véhicules, bureaux), création de nouvelles brochures en fonction des demandes des services de développement, réédition et réactualisation des mêmes brochures."<sup>27</sup>

-1982 :

*Juillet 1982* : En juillet 1982 il est nommé chef de service départemental de La Poste du Var (*J.O.* du 7 août 1982).<sup>28</sup>

-1984 :

24 août 1984 : Nommé Conseiller technique auprès de Louis Mexandeau, ministre délégué auprès du ministre du Redéploiement industriel et du Commerce Extérieur, chargé des P.T.T. (arrêté n°2809 du 17 août 1984 *J.O.* du 24 août 1984) François Nègre et François Aron étant nommés en même temps conseillers techniques.<sup>29</sup> Le 17 août 1984 il occupe les fonctions de conseiller technique au cabinet du ministre des P.T.T. (L. Mexandeau) pour les affaires budgétaires, financières et économiques.<sup>30</sup>

-1985 :

Nommé Conseiller technique au Cabinet du ministre des P.T.T. Louis Mexandeau (*arrêté n°4655 du 28 novembre 1985 J.O. du 4 décembre 1985*), Jean-Claude Hirel étant nommé par le même arrêté Directeur de cabinet et F. Aron Directeur-adjoint de Cabinet.<sup>31</sup>

-1986 :

9 janvier 1986 : Il est depuis janvier 1986, inspecteur général des P.T.T. et directeur financier (9 janvier) à la Direction générale de La Poste.<sup>32</sup>

-1987 :

8 janvier 1987 : directeur financier à la Direction générale de La Poste.<sup>33</sup>

31 juillet 1987 : Adresse en tant que directeur financier, une note au directeur général (Delage) sur l'élaboration du plan pour les années 1989 à 1992. Des conversations entre les différentes directions ont eu lieu pour étudier le dossier de plan. Elles ont permis de faire apparaître un certain nombre de doublons ou des chevauchements trop nombreux entre les différents programmes mis en place. " Au cas particulier, la réforme des structures de la DGP a créé un nombre assez important de conflits d'attributions (qui fait quoi, par exemple en matière de bâtiment, d'équipement...). (...) Je propose de -remettre complètement à plat notre

<sup>26</sup> P.T.T., Répertoire téléphonique de l'Administration Centrale, Edition de juin 1981, p. DGP 13.

<sup>27</sup> Annexe au rapport de Jean Vidal sur " La réorganisation des services de la communication du ministère des P.T.T. ", novembre 1981, archives des PTT, archives Zuber, A.N., C.A.C., 19840662/6.

<sup>28</sup> INF. TELECOM ET TELEMATIQUE, n°1308, 11 août 1982, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 840665 (F 90 bis 6345).

<sup>29</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1984, " Saumon ", Cab., 1048 cab 21, p. 143.

<sup>30</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>31</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1985, t. 2, " Saumon ", Cab, 1059 Cab 27, p. 129.

<sup>32</sup> Références de La Poste, octobre 1989, p. 54.

<sup>33</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

procédure; -demander à chaque direction de bien définir les programmes dont elle a la responsabilité. Cela supposera que des réunions de concertation bilatérales ou parfois multilatérales, soient organisées entre les diverses directions. (...) En cas de divergences irréductibles, un arbitrage sera demandé au Directeur général. (...).”<sup>34</sup>

11 décembre 1987 : En tant que Directeur Financier à la Direction générale de La Poste, fait parvenir aux Directeurs et Chefs de Service de la Direction générale de La Poste une note en vue de l’arbitrage du plan 1988-1992 de La Poste qui doit donner lieu à une discussion en Conseil de Direction générale le 23 décembre 1987. Il constate qu’ “ Après la récapitulation des propositions formulées, apparaît un dépassement très important par rapport aux enveloppes de cadrage en matière d’investissement et de crédits de fonctionnement.”<sup>35</sup>

-1988 :

4 janvier 1988 : En tant que directeur financier de la Poste, adresse une note au Directeur général de La Poste sur l’arbitrage du plan de développement 1988-1992. Constate que “ La synthèse des programmes d’action proposée par les Direction fait apparaître des ajustements de moyens en investissements et en crédits de fonctionnement très supérieurs au niveaux de cadrage de la lettre directive. (...) Il faut rappeler que les enveloppes de cadrage avaient été déterminées en cohérence avec l’objectif de réduction des coûts unitaires de 1,5% par an et avec une hypothèse de croissance annuelle de l’activité de 2,2%. Les dépassements importants sont donc incompatibles avec l’objectif de productivité que la Poste entend se fixer comme le montrent les comptes prévisionnels établis sur la base des ajustements de moyens recensés. Par ailleurs, le financement des projets d’investissement, compte tenu des perspectives en matière de chiffre d’affaires, conduirait à un alourdissement de l’endettement de près de 2 milliards de francs courants en 1992. Ces perspectives ne peuvent être acceptées sauf décision de renoncer à l’objectif de productivité qui a été retenu et annoncé pour garantir la compétitivité de la Poste.”<sup>36</sup>

13 avril 1988 : Participe au Conseil de Direction générale (avec entre autres Meynié, Limat Luciani, Bodet, Viard, Delage, Milcent, Duparc, Migone, Pichon...) au cours de laquelle Pichon fait un exposé sur la déconcentration. En tant que Directeur général de La Poste Delage intervient au cours de la réunion : 1-Demande que la réflexion soit prioritairement menée sur les conditions et modalités de mise en place d’une organisation basée sur une diminution du nombre des interlocuteurs de la Direction générale, qui ne se superpose pas aux régions actuelles; 2-donne son accord au principe de transfert aux départements des attributions opérationnelles assurées actuellement par les régions. 3-Considère comme prématuré d’arrêter une option sur le nombre et le découpage des circonscriptions.<sup>37</sup>

-1989 :

Septembre 1989 : Nommé en septembre 1989 directeur général adjoint de La Poste au ministère des P.T.T. et de l’Espace.<sup>38</sup>

Novembre 1989 : Chargé de la coordination des trois groupes de travail : Le volet externe : L’évolution des relations avec les clients/usagers (piloté par J.-P. Bodet); La réforme des

<sup>34</sup> Note de F. Vieilledent à G. Delage, 31 juillet 1987, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2. Copie de cette note est communiquée à J. Pichon.

<sup>35</sup> Note de F. Vieilledent aux directeurs et chefs de service de la Direction générale de La Poste, 11 décembre 1987, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>36</sup> Note de F. Vieilledent au Directeur Général de la Poste, 4 janvier 1988, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>37</sup> Compte rendu du conseil de Direction générale du 13 avril 1988, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>38</sup> Messages, n°402, février 1991, p. 10.

classifications à La Poste (piloté par A. Perret); La réforme institutionnelle (piloté par Cl. Bourmaud).<sup>39</sup>

21 novembre 1989 : -Participe à la réunion de la Commission de l'Institutionnel (avec entre autres Delchier, Lestrade, Rautureau, Lasserre).<sup>40</sup>

26 décembre 1989 : Fait parvenir une note aux chefs de services régionaux, départementaux, spéciaux des Postes pour inciter ceux-ci à associer plus étroitement les cadres à la réforme des P.T.T. et plus particulièrement à la réforme des classifications.<sup>41</sup>

-1990 :

29 janvier 1990 : Participe avec Luciani à une rencontre avec J.-C. Trichet Directeur du Trésor.<sup>42</sup>

27 juin 1990 : Assiste avec Perret et Bourmaud à une audience de la C.F.T.C.<sup>43</sup>

19 novembre 1990 : Participe (en même temps que entre autres de Salaberry) à la réunion commune organisée entre La Poste et la GMF sur : -la présentation des services minitel Poste et GMF, point sur les expériences Bornes GMF; -le réseau satellite GMF et l'expérience d'Albertville à La Poste; -Les structures informatiques de la GMF et de La Poste; - Présentation de la " mallette d'aide à la vente. Aupied présente les deux services qui existent déjà ou existeront sous peu sur Minitel : Vidéoposte et 36145 La Poste (qui sera réformé dans 6 mois) (I-Les services Minitels Poste et GMF; II-Le réseau satellite; III-Présentation des structures informatiques de la GMF et de La Poste; IV-Présentation de la mallette d'aide à la vente GMF).<sup>44</sup>

20 décembre 1990 : Participe en tant que directeur général adjoint (en même temps que entre autres Bodet, Viard, Bourmaud, Perret, Cousquer) à la réunion interrégionale des cadres de La Poste qui se déroule à Bordeaux Mérignac, préside avec M. Moutel la table ronde : " La Poste avec ses partenaires et ses clients ".<sup>45</sup>

21 décembre 1990 : Siège à la réunion du Comité Technique Paritaire Ministériel en tant qu'expert de la Direction générale de La Poste (en même temps que Aupied, Grynberg, Montambault, Léon, Lefebvre, Waxweiler, Zabern, Mme. Bargain, Vial (cabinet), Brochier (cabinet), Vial (cabinet), Salon (Inspect. Gén.), Couture (DSP), Brigout (DRG), Darrigrand (GSI), Rande (D.G.T.), Sirot (D.G.T.), Bresson (D.G.T.), Thevenin (D.G.T.)).<sup>46</sup>

-1993 :

22 octobre 1993 : envoie à Aimé Perret une lettre de mission concernant le projet " Emploi et compétitivité ". Le projet qu'il aura à conduire sera articulé autour de quatre objectifs : - définir la cible de compétitivité et les conditions, notamment sociales, pour l'atteindre; - élaborer et formaliser la politique de l'emploi de La Poste, dans ce contexte de recherche de

<sup>39</sup> Discours de Y. Cousquer, 16 novembre 1989, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>40</sup> Compte rendu succinct de la réunion de la Commission de l'Institutionnel, 21 novembre 1989, archives de la Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/8.

<sup>41</sup> Note de F. Vieilledent, 26 décembre 1989, archives de La Poste, A.N., C.A.C., 980486/8.

<sup>42</sup> Programme prévisionnel des réunions et manifestations présidées par le Directeur général, 4 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>43</sup> Programme prévisionnel du Directeur général de la Poste, 27 avril 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>44</sup> Compte rendu de la réunion GMF-La Poste du 19 novembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>45</sup> Dépliant sur la journée interrégionale et correspondance diverse du mois de décembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>46</sup> Plan de table du CTP ministériel du 21 décembre 1990, dossier 10 " CTP ministériel du 21 décembre 1990 ", archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/1.

compétitivité; -mener à bien le chantier flexibilité des organisations et fluidité des effectifs, dont j'ai confié, sous votre égide, la responsabilité à Paul Léger; -assurer le soutien et l'accompagnement pour réussir la mise en oeuvre du projet, en particulier vis-à-vis des managers et des partenaires sociaux.<sup>47</sup>

-1994 :

Depuis juin 1994 président de France Télécom Mobiles radio messageries (F.T.M.R. filiale de Cogécom) et de Télédiffusion de France-Radio Service (T.D.F.-R.S. filiale de T.D.F. réseau opérateur).<sup>48 49</sup> Assure deux séances du cours E.N.S.P.T.T. sur le marketing promotion 1978-1981 : avec M. Denarbone "Stratégie de communication publicité et animation du réseau", "Distribution".<sup>50</sup> PDG des deux filiales de France Télécom qui oeuvrent sur le marché des radiomessageries : France Télécom Mobile Radiomessagerie, Télédiffusion de France-Radio Services (F.T.M.R. filiale de C.O.G.E.C.O.M., T.D.F.-R.S. filiale de T.D.F.-réseau opérateur).<sup>51</sup> 1962 : Contrôleur puis inspecteur dans les centres téléphoniques parisiens.<sup>52</sup>

-1990 :

3 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction générale (avec entre autres Darrigrand, Cousquer, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur l'Innovation, la simplification des procédures, le programme de travail de l'Inspection Générale, le bilan du congrès de l'U.P.U.<sup>53</sup>

10 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction générale (avec entre autres Darrigrand, Cousquer, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt, Capelle..), Examen des simulations financières, commentaires sur l'évolution du budget de communication 1990, affectation des administrateurs de la promotion 1987/1990, examen du tableau de bord, questions concernant l'Ile-de-France : programme d'action de la qualité de service de l'acheminement, mise en place de fichiers régionaux de clientèle SF dans les bureaux d'IDF; Le Plan d'Epargne Populaire, réunion DGT/DGP.<sup>54</sup>

17 janvier 1990 : Participe au Conseil de Direction générale (avec entre autres Darrigrand, Cousquer, Limat, Luciani, Bodet, Bourmaud, Viard, Perret, Duparc, Migone, Schmidt), porte sur le Point d'étape sur le programme " Approfondir et améliorer le dialogue social ", étude sur les flux de communication technique entre la Direction générale et les établissements, affectation des administrateurs de la promotion 1987-1990, déflation des services centraux, examen du calendrier de travail.<sup>55</sup>

26 Février 1990 : Nommé membre suppléant du comité technique paritaire ministériel en qualité de représentant de l'administration à la Direction générale de la Poste (arrêté n°1232 du 26 février 1990).<sup>56</sup>

---

<sup>47</sup> Lettre de mission de F. Vieilledent à A. Perret, 22 octobre 1993, 27 janvier 1994, archives des PTT, archives de l'IREPP, A.N., C.A.C., 19980493/8.

<sup>48</sup> France Télécom, Organigramme, t. 2, " Branche Grand Public ", 1er octobre 1996.

<sup>49</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>50</sup> A.N., C.A.C., 950497, carton 26, E.N.S.P.T.T., enseignement management promotion 1978-1981.

<sup>51</sup> La lettre des cadres de La Poste, 30 juin 1994, n°313.

<sup>52</sup> La Documentation permanente, Paris, Société générale de Presse, 1996.

<sup>53</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction générale du 3 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>54</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction générale du 10 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>55</sup> Compte rendu synthétique du conseil de Direction générale du 17 janvier 1990, archives de la Poste, A.N., C.A.C., 980486/10.

<sup>56</sup> Bulletin Officiel des P.T.T., 1990, DAC/B41, 1011 DAC 4, p. 21.

14 août 1990 : En tant que directeur général adjoint, fait circuler une lettre à l'intention des chefs de service régionaux de la poste et des chefs de service spéciaux, concernant le Plan d'action prioritaire pour développer la déconcentration infra-départementale dans les grands établissements et ses modalités d'application. Ce plan d'action a été rédigé par Vieilledent en juin 1990 (Introduction; 1-Principes : Il s'agit d'un plan dont l'objectif est d'amener chaque circonscription territoriale ou service spécial à un niveau minimum de déconcentration dès 1991; 2-Mise en Oeuvre; Annexe : “ Ancrer la déconcentration infra-départementale ” : 1-Une cible prioritaire : les plus grands établissements; 2-Les seuil minimal de déconcentration à atteindre; 3-Un ensemble de formations pour maîtriser les compétences déléguées; 4-Un suivi et une évaluation des mesures prises).<sup>57</sup>

-1991 :

6 février 1991 : Participe à la réunion des chefs de service régionaux (Devant le constat financier préoccupant de La Poste fait par Cl. Bourmaud, souligne l'incidence de ces résultats sur le contrat de plan signé pour 4 ans à partir d'hypothèses de résultats supérieurs à ceux obtenus pour 1990; La Poste en train de s'appauvrir par rapport à ces prévisions; Compte rendre personnellement l'accent sur la gestion et la qualité du service car c'est d'eux que dépend le chiffre d'affaire de La Poste).<sup>58</sup>

23 avril 1991 : Nommé Président de la Commission Nationale de Concertation et de Négociation (C.N.C.N.) (dont sont nommés membres R. Limat, B. Rautureau, J. Lenormand, H. Capelle, G. Meynié, Cl. Bourmaud, A. Perret...) installée par Yves Cousquer le 23 avril 1991.<sup>59</sup>

9 juillet 1991 : En tant que Directeur général de La Poste, assiste à la réunion de la Commission Nationale de Concertation et de Négociation (C.N.C.N.) sur le projet d'accord cadre consécutif à la réforme de structures de La Poste (point sur le contrat de plan remis à un ordre du jour ultérieur; examen du projet d'accord cadre sur la réforme des structures de La Poste: -faciliter la déconcentration, -regrouper et délocaliser certains échelons de La Poste, -déconcentrer certaines activités du siège pour le rencontrer sur la définition de la stratégie, ses effectifs actuels de 2 850 personnes seront ramenés à 1 000, 1 000 emplois environ seront redéployés au niveau opérationnel, 1 000 autres seront affectés à des directions nationales délocalisées ou à créer; confier la programmation à l'échelon des délégations; Les 8 délégations comprendront 120 personnes sauf pour l'Ile-de-France où seront affectées 170 personnes . Les effectifs des directions départementales resteront stables. ...).<sup>60</sup>

23 octobre 1991 : Fait parvenir en tant que Directeur général une lettre de mission à G. L'Homme (Inspecteur général) qui le charge de suivre la mise en oeuvre par les Directeurs du siège et les directeurs délégués de l'accord cadre que F. Vieilledent a signé avec deux

---

<sup>57</sup> Note de F. Vieilledent aux chefs de service régionaux de la poste, 14 août 1990, et rapport Vieilledent “ Plan d'action prioritaire pour développer à court terme la déconcentration infra-départementale dans les grands établissements, juin 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/3.

<sup>58</sup> Compte rendu de la réunion des chefs de service régionaux, 6 février 1991, A.N., C.A.C., archives de La Poste, archives Capelle, 980486/2.

<sup>59</sup> Note La Poste Information Presse, 24 avril 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>60</sup> Compte rendu de la réunion de la Commission Nationale de Concertation et de Négociation sur le projet d'accord cadre consécutif à la réforme de structures de La Poste, 9 juillet 1991, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

organisations syndicales sur le volet social consécutif à la réforme des structures de La Poste (accord cadre approuvé le 23 juillet par le Conseil d'Administration).<sup>61</sup>

8 novembre 1991 : Participe (avec entre autres Limat, Rautureau, Capelle, Bourmaud, Perret, Bonneton) au C.N.C.N. du 8 novembre 1991 sur le commissionnement commercial.<sup>62</sup>

#### **Activités politiques, syndicales, associatives :**

-1990 :

Novembre 1990 : A la date de novembre 1990 sociétaire et membre à titre consultatif de l'Assemblée générale de l'I.R.E.P.P.<sup>63</sup>

#### **Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :**

-1991 :

Entretien : “ La dynamique du changement ” Références La Poste, mars-avril 1991, p. 12 (ses nouvelles fonctions à La poste, ses priorités d'action, le nouveau statut de La Poste). “Les conséquences de l'évolution de la régulation chez l'opérateur public : “La Poste” (Définition de la nouvelle régulation; impossibilité de décrire pour l'instant avec précision les contours exacts du service universel; Risque de régulation dissymétrique proportionnel au degré de libéralisation; modalités du service fournit par l'U.P.U. ; qui doit réguler quoi ? ; régulation par les prix/régulation par les prix).<sup>64</sup>

#### **Décorations, distinctions honorifiques :**

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

---

<sup>61</sup> Lettre de mission de F. Vieilledent à G. L'Homme, 23 octobre 1991, archives de La Poste, archives H. Capelle, A.N., C.A.C., 980486/2.

<sup>62</sup> Liste des participants au CNCN du 8 novembre 1991, Commissionnement Commercial, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

<sup>63</sup> Dossier dactylographié de R. Malgoire sur “ Quel avenir pour l'IREPP ? ”, 20 novembre 1990, archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/2.

<sup>64</sup> Cahiers de l'I.R.E.P.P., n°13, mars 1993, p. 198.